

Journée @SPIRE-AVENIR(s)- 4 avril 2023

Des compétences au portfolio de l'étudiant : la réussite du travail en équipe

Organisée sur le **Campus du Bourget du lac**, les événements de cette journée seront centrés sur les différents niveaux de travail collaboratif impliqués par l'APC, tant au niveau des équipes pédagogiques que des cohortes d'étudiants évalués par compétences.

Les événements de la matinée seront diffusés sur la chaîne internet de l'USMB et associés à un forum de questions en ligne.

[Lien d'inscription.](#)



Matin : grande salle du bâtiment 6 EVE

- **9h00 : Ouverture par Philippe Galez**, président de l'Université Savoie Mont Blanc
- **9h20 : « Conditions de réussite d'un projet d'APC : un écosystème collaboratif » par Benoit Escrig**, chercheur à l'EFTS Université Toulouse Jean Jaurès, conseiller scientifique du programme AVENIR(s)
- **10h00 : « Organiser sa formation en APC : la démarche de quelques équipes de l'université de Lille » par Aurélie Dupré**, Directrice d'appui à la pédagogie et à l'innovation de l'Université de Lille, chercheuse en Sciences de l'éducation.
- **10h20 : Pause-café**
- **10h40 : « Quel cadre commun du déploiement de l'APC ? » Table ronde.**

Aurélie Dupré, Benoît Escrig, Eric Giraudin (Directeur volet ESR du Programme AVENIR(s) France 2030), Bernard Caron (vice-président à la transformation du premier cycle USMB)

- **12h15 : Repas buffet**

Après-midi : salles de l'IUT de Chambéry

- **13h30-16h30 : Rencontre des directeurs des études des mentions de licence de l'USMB et des Accompagnateurs à la Réussite Étudiante**
- **14h00-15h30 : Ateliers au choix** (sur inscription préalable, 16 places maximum)

Atelier 1 : Evaluer un niveau de compétences des étudiants travaillant en groupe

Atelier 2 : Evaluer à plusieurs, les niveaux de compétences des étudiants

Atelier 3 : Recueillir les traces et preuves de compétences des étudiants

Atelier 4 : Prise en main du ePortfolio Kapc+ Karuta : rôle de l'enseignant, rôle de l'étudiant.

- **15h40 : Conclusion de la journée, bâtiment 6 EVE**

Le projet @SPIRE bénéficie du financement d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'avenir Nouveaux Coursus Universitaires (NCU), portant la référence ANR-18-NCUN-0018. Le programme AVENIR(s) a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du Programme d'Investissements d'Avenir intégré à France 2030 portant la référence ANR-21-DMAV-0001